

Norme Véhicule zéro émission **Des organisations rappellent l'importance de maintenir le leadership du Québec**

Montréal, le 17 mars 2026 — Propulsion Québec et Mobilité Électrique Canada (MEC) souhaitent rappeler l'importance de maintenir une norme de véhicules zéro émission (VZE) ambitieuse au Québec. Alors que cette politique fait, une fois de plus, l'objet de débats, il importe de remettre certains éléments en perspective.

Une politique adoptée de manière consensuelle

La norme VZE n'est pas une politique récente. Elle a été adoptée en 1990 en Californie et en 2016 au Québec dans le cadre du projet de loi 104 et a reçu l'appui unanime des partis politiques représentés à l'Assemblée nationale¹. La norme a été mise en œuvre progressivement à partir de l'année-modèle 2018 afin d'augmenter la disponibilité de véhicules électriques (VÉ) pour les consommateurs québécois.

Or, le nombre de véhicules électriques (VÉ) au Québec a fortement augmenté depuis, passant de 66 639 VÉ sur les routes en décembre 2019² à près de 440 554 en décembre 2025³. Le Québec, où circulent près de 50 % de l'ensemble des véhicules électriques au pays⁴, est aujourd'hui la province la plus avancée en matière d'électrification des transports.

Une politique réaliste

Les données les plus récentes démontrent que les constructeurs automobiles ont largement atteint les objectifs de la norme. Selon le bilan publié en mars 2026, l'industrie a accumulé près de **735 000 crédits excédentaires** depuis l'entrée en vigueur de la norme VZE, soit **plus du triple des crédits nécessaires** pour satisfaire aux exigences réglementaires prévues pour cette période⁵.

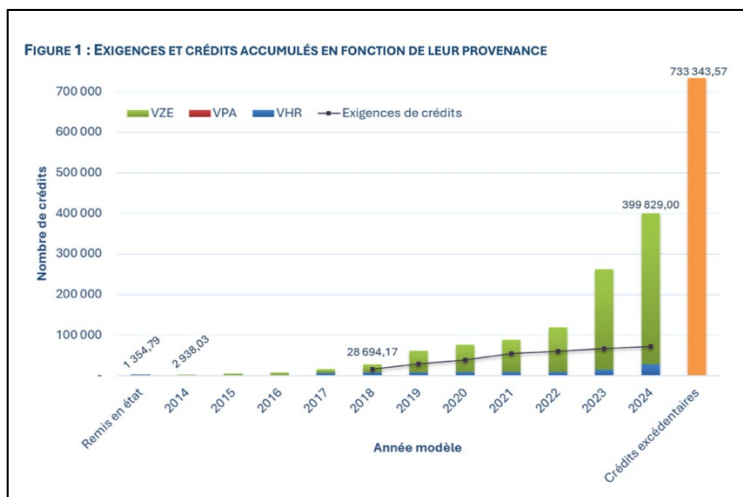
¹ Assemblée nationale du Québec : <https://www.assnat.qc.ca/fr/travaux-parlementaires/projets-loi/projet-loi-104-41-1.html?appelant=MC>

² AVÉQ : <https://www.aveq.ca/actualiteacutes/statistiques-saaq-aveq-sur-lelectromobilite-au-quebec-en-date-du-31-decembre-2019-infographie>

³ AVÉQ : <https://www.aveq.ca/actualiteacutes/statistiques-saaq-aveq-sur-lelectromobilite-au-quebec-en-date-du-31-decembre-2025-lelectrique-reprend-son-souffle-avant-une-annee-2026-quon-espere-meilleure>

⁴ Statistiques Canada : <https://www.statcan.gc.ca/o1/fr/plus/7915-en-2024-1-vehicule-neuf-sur-7-vendu-au-canada-etait-emission-zero>

⁵ Ministère de l'Environnement, de la Lutte contre les changements climatique, de la Faune et des Parcs, Norme VZE : Bilan des résultats de la période de conformité 2022-2024 : <https://www.environnement.gouv.qc.ca/changementsclimatiques/vze/bilan-norme-vze-periode-2022-2024.pdf>



Source : MELCCFP : Norme VZE, Bilan des résultats de la période de conformité 2022-2024

Cet important surplus aura pour effet de réduire d'environ 20 % les exigences de crédits pour la période de conformité 2025-2027 et pourrait entraîner une réduction d'environ 15 % pour la période 2028-2030. Ces résultats démontrent que la norme est non seulement atteignable, mais qu'elle a été largement dépassée par l'industrie⁶.

Un débat qui doit être replacé dans son contexte

Certains suggèrent aujourd'hui que la norme VZE devrait être remise en question au motif que le gouvernement fédéral aurait abandonné des politiques similaires ou que le contexte de marché serait moins favorable. Or, il importe de rappeler que la norme québécoise a été adoptée bien avant l'intervention du gouvernement fédéral et que, depuis, l'électrification des transports est devenue une orientation stratégique au Canada. Le gouvernement fédéral a récemment adopté une stratégie industrielle pour soutenir la filière des véhicules électriques et prévoit renforcer les normes de réduction des émissions de gaz à effet de serre pour les véhicules légers, avec l'objectif d'atteindre un taux d'adoption des véhicules électriques de 90 % d'ici 2040⁷. À cela s'ajoute le retour des incitatifs à l'achat de véhicules électriques pour les 5 prochaines années.

⁶ Ministère de l'Environnement, de la Lutte contre les changements climatiques, de la Faune et des Parcs, Norme VZE : Bilan des résultats de la période de conformité 2022-2024 :

<https://www.environnement.gouv.qc.ca/changementsclimatiques/vze/bilan-norme-vze-periode-2022-2024.pdf>

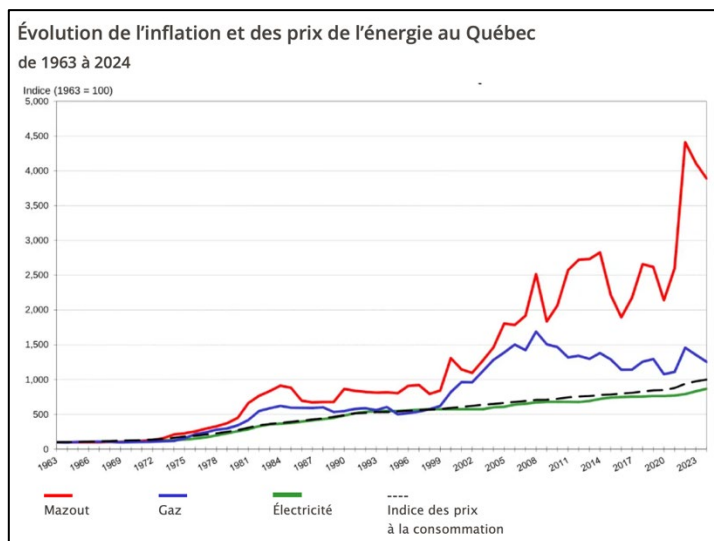
⁷ Gouvernement du Canada, ministère de l'Innovation, Sciences et Développement économique Canada : <https://www.canada.ca/fr/innovation-sciences-developpement-economique/nouvelles/2026/02/le-premier-ministre-carney-devoile-la-nouvelle-strategie-automobile-du-canada-afin-de-protéger-les-emplois-et-de-positionner-notre-pays-comme-chef-.html>

Maintenir une norme VZE ambitieuse permettra non seulement aux ménages québécois de bénéficier pleinement des programmes fédéraux visant l'achat de véhicules électriques, mais aussi d'assurer que le Québec demeure un marché prioritaire pour l'arrivée de nouveaux modèles. Autrement dit, le Québec a tout intérêt à ne pas laisser ces ressources sur la table.

Des avantages économiques pour les consommateurs

Les véhicules électriques permettent également de réduire les coûts pour les ménages québécois. Plusieurs analyses démontrent que le coût total de possession (TCO) d'un véhicule électrique peut être significativement inférieur à celui d'un véhicule à essence comparable. Par exemple, une analyse de Propulsion Québec démontre qu'un VUS électrique peut permettre aux ménages d'économiser près 20 % des coûts totaux comparativement à un modèle équivalent à essence⁸.

Au cours des 25 dernières années, le prix de l'essence a augmenté près de trois fois plus rapidement que celui de l'électricité. Contrairement au carburant, le prix de l'électricité demeure à la fois raisonnable et prévisible, malgré la croissance importante du parc de véhicules électriques au Québec⁹.



Source : Hydro-Québec

⁸ Propulsion Québec : https://propulsionquebec.com/wp-content/uploads/2026/03/Fiches-comparatives-TCO_Equinox-2026-1-1.pdf

⁹ Hydro-Québec : https://www.hydroquebec.com/residentiel/espace-clients/tarifs/prix-electricite-ici-ailleurs.html?fbclid=IwY2xjawQmEntleHRuA2FlbQlXmABicmlkETExYzFUeTIZYkpIN1FORXRrc3JOYwZhchBfaWQQMjlyMDM5MTc4ODlwMDg5MgABHkMxyP9nfD3EYIWf554UKRiRT_6v2PDOHnpsPjTL7u0OnGEYxRbwl_5qTjSj_aem_8l5TY61EvEyq-VSOSxrlSQ

Par ailleurs, selon Mobilité Électrique Canada, près d'une quarantaine de modèles de véhicules électriques et hybrides rechargeables sont maintenant offerts à un prix de vente inférieur au prix de vente moyen d'un véhicule neuf au Québec au 4^e trimestre 2025¹⁰.

Il devient de plus en plus pertinent de permettre aux ménages québécois d'avoir accès à des solutions de mobilité moins coûteuses et moins dépendantes d'un modèle énergétique fondé sur l'essence.

Un levier économique pour le Québec

Au-delà des bénéfices pour les consommateurs, l'électrification des transports représente également un avantage économique pour le Québec. Dans un contexte mondial marqué par la volatilité des prix du pétrole et les tensions géopolitiques, réduire la dépendance aux hydrocarbures importés constitue un enjeu économique et énergétique important. Le pétrole consommé au Québec est majoritairement importé, alors que l'électricité est produite localement à partir de ressources renouvelables.

En favorisant l'électrification des transports, le Québec valorise sa richesse hydroélectrique, réduit sa dépendance aux marchés pétroliers internationaux et réinvestit ces revenus dans ses services publics et dans son économie. Rappelons qu'avec un prix du litre qui frise les \$1,90 en ce 17 mars 2026¹¹, il en coûte plus de \$1 milliard par mois (avant taxes) pour importer du carburant pour les véhicules routiers au Québec en considérant le nombre de litres vendus¹². Cette fuite de capitaux mérite d'être considérée avec sérieux.

Certaines préoccupations ont été soulevées quant à l'impact des véhicules électriques sur le réseau électrique. Toutefois, les analyses doivent tenir compte des solutions de recharge intelligente déjà déployées. Par exemple, la recharge intelligente et bidirectionnelle permet non seulement d'optimiser le moment de la recharge, mais aussi de réinjecter l'énergie stockée dans les batteries des véhicules vers le réseau électrique lorsque la demande est élevée. Cette capacité peut contribuer à mieux gérer les pointes de consommation et à soutenir la stabilité du réseau. Dans cette perspective, le Québec aurait avantage à mettre en place un cadre réglementaire favorable afin de permettre le déploiement de ces solutions et de maximiser les bénéfices des véhicules électriques.

¹⁰ AutoTrader Price Index : <https://www.autotrader.ca/editorial/media/fs1ey0yt/price-index-q4-2025-en-final.pdf>

¹¹ Régie de l'énergie du Québec <https://www.regie-energie.qc.ca/storage/app/media/consommateurs/informations-pratiques/prix-petrole/publications/Publications-quotidiennes/releve-quotidien/rqe.pdf>

¹² Statistique Canada : <https://www150.statcan.gc.ca/t1/tbl1/fr/tv.action?pid=2310006601&pickMembers%5B0%5D=1.6&cubeTimeFrame.startYear=2017&cubeTimeFrame.endYear=2024&referencePeriods=20170101%2C20240101>

pour le réseau. Le défi n'est pas l'énergie disponible, mais la gestion des pointes, un défi que la recharge intelligente permet de relever.

Maintenir le cap

La norme VZE ne constitue pas une contrainte pour le marché. Elle offre plutôt un cadre prévisible qui permet aux consommateurs d'avoir accès à une alternative plus efficace énergétiquement et économiquement par rapport aux véhicules à essence.

« La norme VZE contribue à faire du Québec un leader en matière d'électrification des transports, tout en renforçant sa prospérité économique et sa souveraineté énergétique. Alors que le budget du Québec sera présenté demain, nous souhaitons rappeler que la norme VZE demeure un outil éprouvé qui comporte des avantages importants pour le Québec, tout en assurant une saine gestion des fonds publics puisqu'il s'agit d'une mesure non financière. Nous réitérons l'importance pour les décideurs publics de maintenir le cap et de poursuivre les efforts visant à soutenir la transition vers la mobilité décarbonée au bénéfice du Québec et des Québécois ».

— Alexis Laprés-Paradis, PDG de Propulsion Québec.

« Le Québec est un leader nord-américain en électrification des transports, et ce, depuis près de 15 ans. Vouloir éliminer la norme VZE ferait en sorte que nous reculerions de manière extrêmement importante et accroîtrions notre dépendance économique et géopolitique au pétrole dont les impacts écologiques et sanitaires négatifs majeurs sont bien documentés. »

— Daniel Breton, PDG de Mobilité Électrique Canada

— 30 —

Pour plus d'informations :

Propulsion Québec :

Marie-Josée Côté, Directrice affaires gouvernementales et politiques publiques

marie-josée.cote@propulsionquebec.com

514-772-5716

Mobilité Électrique Canada :

Anna Schuett, Directrice des communications

Anna.Schuett@emc-mec.ca

(514) 787-2757

PROPULSION QUÉBEC BÉNÉFICIE AUSSI DU SOUTIEN FINANCIER DE :



AVEC LA CONTRIBUTION DE :

